

fruits soient en état d'être mis en vente. L'an dernier, des wagons remplis d'œufs, de beurre, de fromage, de lait, de viande de porc et d'autres denrées, n'ont cessé d'arriver chez nous par centaines. Pourquoi nos droits sur ces produits ne sont-ils d'environ un tiers des droits imposés par les Etats-Unis? Ce qu'il nous faut dans ce pays, c'est un bon tarif efficace, qui protège en même temps le cultivateur et le manufacturier. Il nous faut d'autres villes et augmenter la population urbaine pour consommer le surplus de nos produits agricoles. A quoi sert d'amener d'autres agriculteurs et d'augmenter la production agricole, alors que nous ne pouvons pas vendre avec profit ce que nous produisons actuellement? Et pourquoi laisser les Américains profiter de leur saison hâtive et accaparer notre marché de primeurs? Si les riches veulent avoir des fruits et des légumes pendant toute l'année, qu'ils paient en conséquence. Qu'on impose des droits assez élevés pour que l'Etat en bénéficie et qu'on puisse diminuer le fardeau des impôts. Pourquoi permettre aux Etats-Unis ou à n'importe quel autre pays de déverser en Canada les produits que nous cultivons, à moins de les obliger de payer des droits au moins aussi élevés que ceux qu'ils exigent de nous? Pourquoi acheter continuellement des Etats-Unis et leur verser une prime pour accepter notre argent? Actuellement, il existe sur notre argent un escompte d'environ 3 p. 100. L'an dernier, jusqu'à la fin de février, nous avons acheté des Etats-Unis des marchandises évaluées approximativement à 603 millions. Si ce taux s'était appliqué à tout le montant nous leur aurions payé en prime \$18,090,000, plus de la moitié de ce qu'il faut pour construire tous les embranchements que le gouvernement désire, ou quatre fois de quoi terminer le chemin de fer de la baie d'Hudson.

M. RYCKMAN: Et trente fois ce qu'il en coûtera pour terminer la tour.

M. HUBBS: C'est parfaitement vrai. Une partie de cet argent nous revient, mais il me déplaît de songer que notre argent n'est pas aussi bon que celui des Etats-Unis et si le peuple du pays voulait cesser d'acheter des Etats-Unis pour acheter au Canada...

M. FORKE: Est-ce que ce sont les cultivateurs qui achètent des framboises et articles de cette nature?

M. BOYS: Ils en achètent beaucoup et vous le savez bien.

M. HUBBS: Comme je le disais, il me répugne de penser que notre argent ne vaut pas le leur et si nos cultivateurs, comme les

gens des cités et des villes cessaient d'acheter des marchandises américaines et prenaient à leur place des articles canadiens, notre change serait vite au pair. Prenons pour exemple le restaurant de la Chambre. Nous y mangeons des conserves américaines et des petits pois français, alors que nos usines de conserves canadiennes produisent la même qualité, sinon meilleure. Jusqu'à notre Gouvernement qui donne l'exemple en achetant des marchandises américaines.

L'hon. M. GRAHAM: Ce n'est pas le Gouvernement, mais un comité de la Chambre.

M. BOYS: Mais le Gouvernement s'y trouve en majorité.

M. HUBBS: Il fut un temps où la Canada fabriquait pour ainsi dire toute la ficelle d'engergage employée au pays, alors que nous avions vingt-trois maisons fabriquant ce produit à divers endroits du Canada. Aujourd'hui, et grâce à la suppression du droit, il n'existe plus que trois manufactures de ficelle d'engergage au Canada. Celles-ci ont la vie vraiment bien dure. Ces maisons fournissent moins que les deux-cinquièmes de la ficelle d'engergage employée au Canada et les cultivateurs payent ce produit plus cher qu'avant la suppression du droit de douane.

Pourquoi ne pas agir en homme d'affaires quand nous traitons avec les Etats-Unis, la France, l'Angleterre, en somme tous les pays? Ces nations, assurément, ne permettent pas aux sentiments d'intervenir dans leurs affaires avec nous. La conservation est la première loi de la nature et nous devrions les traiter comme elles nous traitent. Comment pourrions-nous échanger avec ces nations quand nous n'avons pas de tarif pour faire des échanges? Le Canada doit-il demeurer le dépotoir des Etats-Unis et des nations européennes? Je crois que le temps est venu pour nous de comprendre et de pratiquer un peu l'adresse en affaires, comme nos voisins. Un marchand de bois de cette ville me racontait qu'il y a quelques années, il avait eu l'occasion de vendre du bois pour caisses d'emballage aux Etats-Unis. J'ai pu placer des commandes pour six chargements de wagons, me disait-il, et j'en ai expédié un. Deux jours plus tard, un fonctionnaire américain arrivait à mon usine et me demandait ce que me coûtaient ce bois. Je lui dis, puis il me demanda de quelle manière ces planches étaient faites. Je l'ai conduit dans la cour pour lui montrer comment je les fabriquais avec les bouts qui s'accumulent toujours dans la cour d'une scierie et il est parti apparem-